

## *Intervention à propos de la délibération n° 7 (ANRU)*

Cette délibération est importante car il s'agit, au terme d'un processus de plus d'une décennie, de prévoir aujourd'hui la fin du processus de Rénovation urbaine du quartier du Noyer doré.

Il faut en convenir, ce quartier a changé, il est aujourd'hui doté d'équipements publics, sociaux, culturels, sportifs, associatifs, de qualité. Le quartier a évolué également puisque plusieurs centaines de logements sociaux ont été démolis et ont été, ou sont en cours, de reconstruction. Sur ce point nous serons moins enthousiastes car l'offre nouvelle est loin de correspondre à ce qui existait précédemment et encore moins aux besoins des familles modestes. En effet, vous avez pour partie substitué des studios réservés aux étudiants – 120 studios – aux logements nécessaires au relogement des familles. Et les programmes de constructions neuves, il faut le souligner, n'étaient pour la plupart pas accessibles aux familles les plus modestes compte tenu du niveau des coûts des loyers et des charges.

Un autre aspect sur lequel nous considérons que les objectifs initiaux ne sont pas et manifestement ne seront pas atteints, concerne le désenclavement du quartier. Certes, les mesures à mettre en œuvre ne sont pas évidentes, vous aviez prévu une passerelle qui ouvrait sur le quartier Pageaud et pouvait favoriser le transit piéton vers la ville, vers le centre ville, vous l'avez abandonnée et cela nous semble préjudiciable pour les habitants de ce secteur.

Antony habitat, le bailleur des logements sociaux devra être vigilant quant au maintien de son patrimoine et engager rapidement les opérations d'entretien et de réhabilitation nécessaires notamment sur le patrimoine racheté à la Semidep, tout comme il devrait être plus attentif à l'entretien des espaces de proximité des immeubles. C'est ce manque d'entretien, ce délaissement qui, aujourd'hui vous oblige à la démolition des 66 logements de la tour Scherrer.

Malgré ce processus, qui n'est pas le seul j'en conviens puisqu'il y a aussi le dispositif de ZUS, malgré ces lourdes interventions, la population reste socialement et économiquement très fragilisée : le taux de chômage est le plus élevé de la ville, le niveau des ressources des ménages est très faible, l'accès à l'enseignement supérieur très minoritaire, le incivilités encore importantes... bref, il reste beaucoup à faire et je ne voudrais pas que la sortie du processus ANRU conduise à un retrait de l'action de la puissance publique.

Sur la fin du dispositif à venir, il faudrait que vous nous éclairiez sur l'annonce faite hier soir lors de l'inauguration de la maison de quartier du Noyer Doré par le Président du Conseil général selon lequel il y aurait six grands projets nouveaux à réaliser dans le cadre du projet ANRU ? On a beau chercher dans le document que vous nous avez transmis, on ne trouve pas ces six grands projets nouveaux !

Concernant le logement social, le projet final qui nous est proposé de valider ce soir, poursuit le processus engagé qui consiste à démolir 84 logements supplémentaires et les reconstruire, à plus ou moins long terme, dans d'autres quartiers de la ville. Une fois encore et nous le déplorons, l'offre nouvelle ne correspond pas, loin s'en faut, aux besoins des familles puisque pour plus d'un tiers des nouveaux logements, il s'agira de studios réservés aux étudiants alors que vous supprimez une majorité de grands logements. L'offre pour les familles antoniennes

sera donc réduite ce qui n'est pas admissible. Nous ne cautionnerons pas une politique qui vise à chasser les familles les plus modestes de notre territoire.

Aussi, si, comme je l'ai souligné dans mon propos liminaire, le processus ANRU a notoirement amélioré le quartier, l'ostracisme que vous manifestez à l'égard du logement social ne nous permettra pas de voter favorablement pour ce dernier avenant.